

La Principauté de Monaco est un Etat aux nombreuses singularités.

Elles tiennent : à sa taille – 2 km², à son histoire, longue de plus de sept siècles, à son régime politique, dont la stabilité est incarnée par ses Princes, à sa population – dans laquelle les nationaux sont minoritaires - et à sa géographie, perchée sur les rives de la mer Méditerranée.

Cette situation exceptionnelle a depuis longtemps fait de Monaco un acteur à part dans le monde – capable de s’engager au service de grandes causes, de susciter le dialogue et de se mobiliser en dehors de la poursuite d’intérêts nationaux.

Il y a plus de cent ans, le Prince Albert Ier fut ainsi l’un des grands esprits de son temps, océanographe reconnu et humaniste audacieux, défenseur des mers et fondateur de l’Institut international de la paix, préfiguration de l’ONU.

Depuis Son accession au trône en 2005, S.A.S. le Prince Albert II poursuit cette tradition, en Se mobilisant et en mobilisant les forces vives de la Principauté, en fixant les orientations de Son Gouvernement et de Son administration, et en fédérant ONG et entités économiques au service du développement durable, indispensable réconciliation des exigences du progrès humain et des impératifs de la nature.

C’est une priorité absolue, dans un monde aujourd’hui déchiré par de nombreuses crises, qui sont indissociablement liées. Le changement climatique est ainsi le résultat d’un modèle économique court-termiste, fondé sur la prédation des ressources de la nature. Il contribue directement à la fragilisation des populations les plus vulnérables, en détruisant leur cadre de vie, en menaçant leur santé et en aiguissant les tensions autour des ressources naturelles.

Il en est de même pour les principaux maux dont souffre notre Planète, qui tous suivent la même logique : celle d’un développement meurtrissant les plus faibles et menaçant à terme toute l’humanité.

Pour sortir de ces contradictions, la mobilisation de chacun est nécessaire. C’est pourquoi la Principauté de Monaco fait le choix d’un engagement à tous les niveaux.

Il s’agit d’abord d’un engagement local, avec des politiques favorisant la transition énergétique et la mobilité douce, un modèle social particulièrement efficace, et la préservation de l’environnement, notamment marin, de la Principauté.

Il s’agit également d’un engagement international, par une coopération centrée sur les pays les moins avancés et les problématiques vitales que sont la santé, l’éducation, l’autonomisation et la parité hommes/femmes, dans le cadre notamment du programme 2030. Aujourd’hui, l’aide publique au développement de la Principauté représente 500€ par habitant.

Il s’agit aussi d’un engagement diplomatique dans les enceintes multilatérales. Présent à tous les rendez-vous consacrés au climat depuis le sommet de Rio en 1992, S.A.S. le Prince Albert II porte personnellement cet engagement, Lui qui a activement participé à la COP 21 et à la COP 22, contribuant notamment à l’organisation de sessions consacrées aux océans, Lui qui s’est investi à l’ONU dans l’élaboration de l’ODD 14 et dans les négociations sur la biodiversité en haute mer, Lui enfin qui a été à l’origine, avec Sa Fondation, du rapport intermédiaire du GIEC sur les océans et la cryosphère dont le lancement a eu lieu à Monaco en 2016.

Car la Principauté de Monaco, du fait notamment de sa taille et de son ouverture, sait que les Etats seuls ne peuvent pas tout. Ils ont besoin que leur action soit démultipliée par les sociétés civiles. C’est pourquoi, dans la lignée du Prince Albert Ier, Fondateur de l’Institut océanographique de Paris et du Musée océanographique de Monaco, S.A.S. le Prince Albert II a créé la Fondation qui porte Son nom. En onze ans d’existence, elle a conduit près de 400 projets à travers le monde, dans les domaines du changement climatique, de la biodiversité et de l’eau. En partie financée par des ressources publiques, elle contribue directement à l’action de la Principauté en faveur du développement durable.

Comme celui de Son trisaïeul, cet engagement de S.A.S. le Prince Albert II se fonde enfin sur un partenariat avec la communauté scientifique, qui sait pouvoir trouver à Monaco accueil et soutien.

C’est ainsi, par une action souple, diversifiée et inclusive, et par une mobilisation désormais intrinsèquement liée à son identité, que la Principauté de Monaco s’engage de toutes ses forces pour le développement durable.